

# La traduction en Langue des Signes Française

## Introduction

### Sophie Chaulaic

Bonjour à toutes et à tous. Vous écoutez *On R*, le podcast de l'Université Toulouse Jean-Jaurès. Je m'appelle Sophie Chaulaic, je suis journaliste et je vous propose ensemble de tout comprendre sur un sujet de recherche le temps d'un trajet en métro ou en bus. Dans le tête-à-tête du jour, nous allons parler d'une langue reconnue seulement depuis deux-mille-cinq en tant que telle par l'État. C'est la Langue des Signes française (LSF). Autant dire qu'elle a encore beaucoup de sphères à conquérir, notamment culturelle, et que cela pose la question de la traduction en LSF. C'est justement ce sur quoi travaille notre invité depuis de nombreuses années.

Bonjour Jérémie Segouat.

### Jérémie Segouat

Bonjour Sophie.

### Sophie Chaulaic

Vous êtes enseignant-chercheur au département du D-TIM (Département de Traduction, Interprétation et Médiation linguistique) de l'université Toulouse Jean Jaurès. C'est juste jusque-là ?

### Jérémie Segouat

Exactement.

### Sophie Chaulaic

En licence et master, vous êtes responsable et coordinateur de la filière Langue des Signes Française et vous êtes chercheur au sein du laboratoire CLLE (Laboratoire Cognition, Langues, Langage, Ergonomie) de l'UT2J. Enfin, vous êtes également interprète français-LSF.

## **Jérémy Segouat**

Tout à fait, interprète depuis deux-mille-sept.

## **Traduction en LSF**

### **Sophie Chaulaic**

Alors Jérémy Segouat, traduire quelque chose en Langue des Signes... On pourrait se dire c'est extrêmement simple, il suffit de prendre la phrase ou le mot, on y met les signes ou le signe correspondant et c'est terminé. Mais j'imagine que si vous travaillez dessus, c'est que ce n'est pas si simple.

### **Jérémy Segouat**

Effectivement, si c'était aussi simple que cela finalement, il pleuvrait des chats et des chiens en France. Or, c'est réservé à l'Angleterre. Ici, il pleut des cordes. On a entre la Langue des Signes française et les autres langues, les mêmes problématiques qu'on a entre différentes langues, que ce soit l'anglais, le français, l'allemand. Faire du mot à mot, en l'occurrence de faire du mot à signes, ce n'est pas la solution si on veut avoir une bonne traduction. Il y a tout un tas d'éléments de contexte, du contexte linguistique bien sûr, avec des expressions idiomatiques qu'il faut pouvoir appliquer, mais aussi du contexte culturel et du contexte sociétal, du contexte historique, qui vont permettre de pouvoir faire des traductions les plus fines possibles.

### **Sophie Chaulaic**

Vous me disiez, en préparant ce podcast, que contrairement à d'autres langues, la LSF n'a pas de modèle théorique de traduction. C'est à construire, pour le coup.

### **Jérémy Segouat**

Effectivement. Déjà, on parle des Langues des Signes, puisqu'il y a une Langue des Signes dans chaque pays du monde. La langue est associée à la culture globalement, donc il y a une Langue des Signes française, une Langue des Signes Anglaise, une Langue des Signes Allemande, etc.

Les Langues des Signes n'ont pas un modèle théorique de traduction. Elles ont des méthodologies de traduction qui sont aujourd'hui positionnées notamment en France, parce que le métier a été pas mal développé, mais il y a plusieurs courants linguistiques. Il faut savoir que les recherches en linguistique sur les

langues vocales et langues écrites datent de plusieurs dizaines d'années. En Langue des Signes, on est vraiment très « en retard ». On a commencé ces recherches tardivement.

Il faut savoir que jusqu'en mille-neuf-cent-quatre-vingt-onze, en France, on pouvait attacher les mains des enfants sourds à l'école dans le dos pour leur éviter d'utiliser la Langue des Signes, parce qu'il fallait qu'ils apprennent à parler et à écrire. Toute cette non-connaissance et cette non mise en avant de la Langue des Signes a fait qu'il y a eu très peu de recherches sur cette langue qui était cachée. Donc les recherches se sont développées tardivement et les gens qui s'intéressent à ces recherches en Langue des Signes sont aussi très peu, ce qui fait que les recherches ont commencé très tard et finalement n'avancent pas très vite.

Cependant, elles bénéficient quand même des modèles existants dans les autres langues, donc on peut s'appuyer sur des recherches sur des langues vocales et langues écrites. On ne peut pas les calquer, on ne peut pas recopier un modèle d'une langue à une autre, bien sûr, puisque ce ne sont pas les mêmes modalités, mais on peut s'appuyer dessus pour dire : « On sent qu'il y a quelque chose de similaire, quelque chose de différent ».

Par contre, on espère bien qu'on ne va pas tomber dans les mêmes erreurs que les autres langues, et que les modèles vont pouvoir peut-être s'unir, se rapprocher et se définir un peu plus précisément dans les prochaines années.

## **Dictionnaires de LSF**

### **Sophie Chaulaic**

Pour traduire en Langue des Signes française, il y a aussi des dictionnaires, apparemment. Vous avez travaillé dessus.

### **Jérémy Segouat**

Tout à fait.

### **Sophie Chaulaic**

Qu'est-ce qui ressort de ces outils ?

### **Jérémy Segouat**

Ce qui est intéressant, c'est qu'en Langue des Signes, on va appeler « dictionnaire », des choses qu'on n'appellerait pas « dictionnaire » dans la

langue française écrite par exemple. Dans la langue écrite, en français, on a des dictionnaires avec des entrées qui sont très bien spécifiées. On a un mot en entrée, on a tout un tas d'informations qui vont être données, le genre, des contextes d'utilisation et des choses plus ou moins détaillées en fonction du dictionnaire dans lequel on va puiser l'information. En Langue des Signes, on va appeler « dictionnaire » des choses surtout qui vont être basées sur du bilingue. On va partir d'un mot en français, on va arriver à un signe et c'est tout. On n'aura pas plus d'explications que cela. Les premiers dictionnaires papier qui datent des années quatre-vingt en France sont basés complètement sur ce modèle.

C'est intéressant pour deux choses. On est plutôt parti sur quelque chose de bilingue et on n'avait pas « d'explication du signe ». Quel est le concept auquel il se référait ? On se référait plutôt à un mot. En plus de cela, on a bâti le lexique de la Langue des Signes à partir du lexique de la langue française. Or, on n'a jamais fait cela dans une autre langue. On n'a pas dit : « Quels sont les mots qui existent en anglais ? On va leur trouver des équivalents en français, et ce sera le lexique en français », non. On avait des mots pour désigner les choses en français et on a dit : « Cela constitue le lexique de la langue française ». En Langue des Signes, aujourd'hui, on ne sait pas encore définir exactement ce qui est le lexique, comment on peut le définir, au-delà de s'appuyer sur ce qui existe dans les autres langues au travers de ces dictionnaires. Avec les nouvelles technologies, on a maintenant des ressources numériques qui deviennent de plus en plus complètes.

Comme vous l'avez dit, on commence à mener des recherches sur l'analyse de ces ressources qui sont des ressources générales, avec des signes qui concernent la vie quotidienne, mais aussi des ressources terminologiques avec des signes de spécialité. Il y a plusieurs regroupements de personnes qui mettent en place des signes bien précis pour des domaines comme l'astronomie, la santé, la physique, les mathématiques. Tout cela est en train de se développer. Il y a énormément de recherches à mener.

## **Accessibilité**

### **Sophie Chaulaic**

« C'est en train de se développer » : cela veut dire que l'accessibilité en Langue des Signes Française de toute chose, information, matière, documents, livre, est encore limitée.

### **Jérémy Segouat**

Tout à fait. Il y a deux choses dans ce que vous venez de dire. Il y a l'accessibilité, par exemple, des sites internet ou des informations du gouvernement ou de toute chose qu'on pourrait avoir sous forme écrite ou sous forme vocale, qui demanderait à être traduite ou interprétée en Langue des Signes. C'est une certaine forme d'accessibilité à l'information de manière générale.

Puis il y a l'accès à l'information, mais dans le domaine de la formation. Comme on disait tout à l'heure, dans des domaines de spécialité, il faut pouvoir se former, il faut pouvoir accéder à ces informations pour accéder à la formation et développer son niveau de connaissances et de compétences. Il faut savoir qu'en Langue des Signes, il y a quelque chose de très intéressant. Pour le dire de manière raccourcie, on a un phénomène de scénarisation, de mise en situation. On peut se passer du lexique. Je peux vous raconter ou vous expliquer quelque chose, discuter avec vous en Langue des Signes, même à un très haut niveau, sans avoir besoin d'avoir un signe lexical pour pouvoir le nommer. Je vais décrire le concept, en faisant une périphrase, une paraphrase, tout un tas de stratégies linguistiques qui vont permettre de discuter de ce concept. Le problème, c'est que quand on ne va pas pouvoir le nommer de manière précise, si jamais on utilise une certaine forme d'expression et qu'après on rencontre quelqu'un d'autre pour en parler, il va falloir recommencer toute l'explication avec cette personne pour qu'on se comprenne sur le concept qui est échangé. C'est là où le lexique est intéressant : avec un terme, on peut se comprendre avec toutes les autres personnes. Mais cette stratégie linguistique de scénarisation a permis pendant longtemps aux personnes sourdes d'accéder à l'information et à la formation, même si elles n'avaient pas le signe spécifique pour pouvoir en parler.

## **Surdicécité**

### **Sophie Chaulaic**

Là on parle des personnes malentendantes ou sourdes, mais vous vous intéressez aussi à la surdicécité, c'est-à-dire les personnes qui en plus ne voient pas, ou mal.

### **Jérémy Segouat**

Tout à fait.

### **Sophie Chaulaic**

Alors là, il faut donc imaginer ou adapter d'autres outils.

## **Jérémy Segouat**

Exactement. Il faut imaginer d'autres d'outils. Notamment, il y a un projet de recherche qui réfléchit à étudier comment les personnes sourdes aveugles communiquent, s'informent et se forment.

Il faut savoir que les personnes en situation de surdité déjà, comme vous l'avez dit, ce sont des personnes qui ne voient pas ou mal, mais c'est un peu plus compliqué que cela. Ce sont des personnes qui entendent plus ou moins bien, qui voient plus ou moins bien, mais en plus de cela, ce sont des personnes qui ont eu cet état de vision ou cet état d'audition plus ou moins jeunes, ou plus ou moins vieux, avec plus ou moins de handicaps associés, plus ou moins rapidement. Quelqu'un peut avoir quelque chose qui s'est développé au cours du temps, il a pu anticiper des stratégies pour pouvoir pallier à certaines choses. Pour d'autres personnes, cela arrive sur un accident, une maladie qui arrive très très vite. In fine, cela fait tout un tas de situations de communication différentes et tout un tas d'appréhension du monde différent. Tout cela est à prendre en compte pour déterminer comment on va apporter la communication à ces personnes et comment leur transmettre l'information.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes en situation de surdité recueillent l'information par le truchement d'autres personnes. Par exemple, si on parle de la Langue des Signes tactile, qui est une variante de la Langue des Signes qui va se faire dans les mains : finalement, c'est une personne qui va vous donner l'information qui elle-même va la recevoir. Tout à l'heure, on parlait de traduction ou d'interprétation. Si l'information passe par moi, forcément, je ne vais pas pouvoir rendre l'intégralité de l'information telle que je la reçois, il va y avoir un peu de moi qui va passer dedans. Le moins possible puisque je vais essayer d'être le plus neutre, mais forcément, il va y avoir un petit peu de moi. Ces personnes-là reçoivent l'information avec un petit peu des autres dedans.

## **Sophie Chaulaie**

Avec un petit biais.

## **Jérémy Segouat**

Exactement. C'est intéressant aussi à étudier : comment est-ce qu'on peut leur donner la possibilité d'avoir le moins de biais possibles ? Vous parlez d'adaptation, cela peut être l'adaptation d'outils existants. Comment est-ce qu'on peut adapter les outils existants ? Comment est-ce qu'on peut adapter les formes de communication existantes ?

## **Projets professionnels au service de la recherche**

### **Sophie Chaulaic**

On parlait de la formation tout à l'heure. La particularité de votre travail aussi en tant que chercheur, c'est que cette recherche côtoie le terrain, notamment avec les étudiants qui sont en licence ou en master de traduction en LSF Traduction, interprétation, médiation. Cela se fait notamment avec des projets professionnels, avec des structures professionnelles. Est-ce que vous pouvez m'en donner quelques exemples de ces projets très concrets, finalement ?

### **Jérémie Segouat**

Il y a plusieurs projets.

Avant tout, une petite parenthèse. On a donc une licence et un master qui concernent la Langue des Signes. En licence, on a des étudiants entendants qui sont plutôt dans un parcours anglais, français, LSF et des étudiants sourds qui sont plutôt dans un parcours FLES (Français Langue Écrite Seconde), LSF. En master, on a des étudiants qui vont suivre, comme vous l'avez dit, une des trois options parmi interprétation, traduction, médiation. Les étudiants entendants vont plutôt être dirigés vers l'interprétation avec le français vocal et oral, et la LSF orale et les étudiants sourds vont plutôt être sur l'option traduction et l'option médiation avec traduction du texte écrit vers la Langue des Signes et médiation en LSF. En troisième année de licence, première et deuxième année de master, les étudiants participent à des projets. Ils n'y sont pas obligés, mais ils y sont fortement encouragés. Pourquoi ? Parce qu'il est toujours bon de compléter sa formation universitaire qu'on essaye la plus pratique possible. Bien sûr, on est obligé de donner des éléments théoriques, avec des mises en situation professionnelles. On a des partenaires extérieurs qui nous sollicitent sur des projets ou des partenaires internes à l'université. On analyse le projet ensemble. On voit dans quelle mesure nos étudiants ont un intérêt pédagogique à travailler sur ces projets. On voit dans quelle mesure le besoin est répondu par le partenaire extérieur et aussi qu'il ne se sert pas de nous pour avoir un service gratuit ou en tout cas à prix réduit alors qu'ils pourraient solliciter des professionnels. Et si tout est bon, les étudiants se portent volontaires pour participer à ces projets.

Comme exemple de projet, il y a la participation à la mise en accessibilité de lecture de contes pour des enfants sourds à la médiathèque José Cabanis. On est en partenariat avec la mairie de Toulouse et la médiathèque. Les bibliothécaires lisent des histoires avec un livre ouvert comme si c'était des enfants entendants, et ces histoires sont interprétées en Langue des Signes.

L'intérêt pour les étudiants, c'est qu'on travaille sur la version Langue des Signes, mais aussi on doit amener l'enfant à regarder le livre puisque ce n'est pas nous qui sommes la « star » de la lecture : c'est le livre qui doit l'être. Il y a un travail en amont à faire pour ne pas juste produire une belle traduction ou une belle interprétation avec une belle Langue des Signes, mais vraiment faire le lien entre ce qu'on produit et le visuel qui va être rendu dans le livre.

### **Sophie Chaulaic**

Et comment les étudiants l'ont-ils fait ?

### **Jérémie Segouat**

Ils l'ont fait très bien, parce qu'ils étaient très bien encadrés !

### **Sophie Chaulaic**

Cela me fait penser à ce que vous me disiez en préparant ce podcast, qu'on ne peut pas faire n'importe quoi. Par exemple, on ne peut pas juste avoir la belle idée de vouloir traduire une pièce de théâtre en Langue des Signes et mettre un traducteur qui va signer sur le côté de la scène. Cela ne marchera pas. En tout cas, cela ne répondra pas aux besoins. C'est quelque chose qu'on n'imagine pas, quand on est profane en la matière.

### **Jérémie Segouat**

Tout à fait. C'est vraiment en lien avec la vision de l'accessibilité on a. La voit-on comme un rajout à quelque chose d'existant ? La voit-on comme une contrainte ? Est-ce qu'on se la représente comme un besoin, une injonction législative ? Ou alors est-ce qu'on essaie de se demander en quoi cette accessibilité pourrait servir ?

On pourrait considérer que la Langue des Signes doit être juste une accessibilité qui doit être ajoutée, sur des pièces de théâtre par exemple, cela s'est vu, on met à disposition de la Langue des Signes sur le côté, au travers d'un interprète entendant. Ainsi, on ne s'embête pas à mettre quelqu'un de sourd, avec qui il faudra mettre en binôme un interprète pour lui donner accès aux contenus, etc. On met juste un interprète, quelques répétitions suffiront puisqu'il est juste interprète, ce n'est pas lui la star. Quand les personnes sourdes vont regarder la pièce de théâtre, elles ne vont pas arrêter de suivre l'interprète, ne sauront qui s'exprime à quel moment. Elles vont être complètement déconnectées de ce qui se passe sur scène.

À l'inverse, il y a des troupes dans lesquelles il y a une sorte de bilinguisme qui est intégré. Quel que soit le profil des personnes qui sont intégrées dans la pièce et qui vont produire la Langue des Signes, sourds et entendants, elles se retrouvent sur scène avec les autres acteurs. Cela ne dénature pas la pièce en elle-même, au contraire, cela l'enrichit. Cela ne gêne pas le public entendant qui voit sa pièce de théâtre, il y a quelques personnes en plus qui se rajoutent sur la scène, et les personnes sourdes ont complètement accès à la pièce qui se déroule, au visuel que proposent les comédiens, à la scénographie, à l'histoire. Et finalement, tout le monde en ressort bien content.

## **Recommandation de lecture**

### **Sophie Chaulaic**

Jérémie Segouat, avant de terminer ce podcast, on a une tradition ici sur *On R*, c'est de demander à l'invité un conseil de lecture, d'exposition, conférence, peu importe, ce que vous souhaitez, sur ce vaste thème de la Langue des Signes française, et la traduction.

### **Jérémie Segouat**

Malheureusement, comme lecture aujourd'hui, il n'y en a pas énormément de sur le domaine culturel en Langue des Signes précisément, en tout cas en France. Il y a beaucoup de choses qui existent dans le monde anglo-saxon.

Moi, ce que je vous encourage, chers auditeurs et chères auditrices, c'est suivre les événements qu'il peut y avoir autour de la Langue des Signes, notamment au Théâtre du Grand Rond à Toulouse, à la Cave Poésie, et au Musée des Abattoirs. Au musée des Abattoirs notamment, il est arrivé à plusieurs reprises qu'il y ait des expositions accessibles en Langue des Signes où il y avait des personnes entendantes qui venaient tellement la mise en accessibilité en Langue des Signes étaient compréhensible et magnifique à suivre.

### **Sophie Chaulaic**

Je tiens à souligner d'un point de vue culturel, il y a donc tout cela qui se développe et se met en place, mais que Toulouse, c'est vous qui me l'avez appris, est la seule ville en France où il y a un parcours bilingue depuis la maternelle jusqu'au Master deux. Évidemment, le master deux est ici à l'université Toulouse Jean Jaurès. Les cours que vous donnez se font en Langue des Signes Française dès la deuxième année de licence, c'est cela ?

## **Jérémie Segouat**

Tout à fait. Même, dès la première année de licence, on fait quasiment tous nos cours en Langue des Signes. C'est vrai qu'en première année de licence, les étudiants ne maîtrisent pas forcément complètement la LSF, donc on peut leur proposer de temps en temps des cours qui ne sont pas en Langue des Signes. On espère que notre parcours ne va pas s'arrêter jusqu'au master deux, et qu'il va pouvoir continuer jusqu'au doctorat dans les années qui viennent.

## **Remerciements**

### **Sophie Chaulaic**

Un très grand merci Jérémie Segouat d'avoir accepté notre invitation.

### **Jérémie Segouat**

Merci beaucoup.

### **Sophie Chaulaic**

*ON R* est une production de l'Université Toulouse Jean Jaurès, portée par le Centre de promotion de la recherche scientifique, le service Communication et le Pôle Production – Le Vidéographe de la Maison de l'Image et du Numérique de l'UT2J. Réalisation Cédric Peyronnet du Pôle Production– Le Vidéographe. *ON R* est diffusé sur *Miroir* le webmédia de l'Université Toulouse Jean-Jaurès et est accessible via le site [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr) de l'université. Je précise que cet épisode de *ON R*, comme tous les autres d'ailleurs, est retranscrit sur le web média *Miroir* et est donc accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Vous pouvez aussi retrouver *ON R* sur les différents comptes de l'UT2J et sur les plateformes numériques.